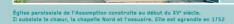
REGARD SUR **MANOM**

Les découvertes archéologiques attestent d'une occupation du site dès la Protohistoire.

> Elle dépend en partie de la seigneurie de Meilbourg. En 1106, Guillaume de Scura, seigneur de Lagrange possède les deux tiers du ban.

Manom appartient successivement au comté (puis duché) de Luxembourg (1354 à 1462) au duché de Bourgogne (1462 à 1477), puis aux Habsbourg



De 1871 à 1918, Manom est annexée au Reich. Au début du XX^e siècle, dans le contexte de développement

industriel, les usines Scholtès (300 employés en 1932) et Fringant s'installent à Manom qui compte déja une brasserie établie en 1772.







Pendant la Seconde Guerre mondiale, Manom est rattachée à la commune de Thionville Dès les années 1950, la commune entre dans une phase d'expansion largement favorisée par la proximité immédiate de Thionville. Au centre ancien (où se mêlent fermes, maisons de manouvrier et villas urbaines) Au début des années 1980, la population augmente de 30% avec le projet Auf Laur. À la même période, l'entreprise Scholtès est cédée au groupe italien Indesit-Merloni. Celui-ci quitte définitivement Manom en 2007. Aujourd'hui devenu Zone de l'Émaillerie, le site est appelé à court terme















